

# CARADISIAC *Publicité*

*La régie leader Auto  
& Moto-Utilitaire-Bateau*



**caradisiac.com**

**LaCentrale.fr**

**LE CENTRE D'ESSAI.fr**  
Essayez votre voiture en concession

**ANNONCES  
DU BATEAU**

## Tarifs & CGV

# Caradisiac Publicité

Un département de la société Car&Boat Média

*Valable du 1<sup>er</sup> Janvier au 31 Décembre 2014*

## SOMMAIRE

Caradisiac.com : tarifs bruts	P.3
Lacentrale.fr : tarifs bruts	P.4
Annoncesbateau.com : tarifs bruts	P.5
Packs Caradisiac Publicité : tarifs bruts	P.6
Conditions commerciales :	P.7
Conditions générales de ventes :	P.8

**EXCLUSIVITE JOUR SUR HOMES PAGES & ACTU :**

Produits	Formats	Mode de vente	Tarif Brut HT
Habillage premium	Header + goutière + 300x250	Forfait journée	80 000,00 €
Habillage header + 300x250	1000x200 + 300x250	Forfait journée	70 000,00 €
Launch unit + 300x250	1000x300 > 1000x90 + 300x250	Forfait journée	55 000,00 €
Couplage pavé / bannière*	300x250 + 728x90 (1000x90)	Forfait journée	45 000,00 €
Habillage header	1000x200	Forfait journée	40 000,00 €
Flash transparent + 300x250	400x400 + 300x250	Forfait journée	30 000,00 €
Launch unit	1000x300 > 1000x90	Forfait journée	30 000,00 €
Pavé*	300x250	Forfait journée	20 000,00 €

**UNIVERS MAGAZINE :**

Produits	Formats	Mode de vente	Tarif Brut HT
Interstitiel	800x600	CPM - cap.1/Vu	120 €
Flash transparent + 300x250	400x400 cap.1 + 300x250	CPM	100 €
Launch Unit	1000x300 cap. 1 > 1000x90	CPM	100 €
Couplage Pavé / Bannière**	300x250 & 728x90	CPM	90 €
Grand Angle*	300x600	CPM	85 €
Extra Mega Bannière*	1000x90	CPM	60 €
Pavé*	300x250	CPM	55 €
Mega Bannière*	728x90	CPM	45 €
Languette	740x460 pixels - Video HD	CPM	nc
Footer expand	1000x400***	Forfait	nc

**UNIVERS 2 ROUES**

Produits	Formats	Mode de vente	Tarif Brut HT
Interstitiel	800x600	CPM - cap.1/Vu	120 €
Flash transparent + 300x250	400x400 + 300x250	CPM - cap.1/Vu	100 €
Launch Unit	1000x300 > 1000x90	CPM - cap.1/Vu	100 €
Couplage bannière / Pavé**	300x250 et 728x90 ou 1000x90	CPM	90 €
Extra Mega Bannière*	1000x90	CPM	60 €
Pavé*	300x250	CPM	55 €
Mega Bannière*	728x90	CPM	45 €

**UNIVERS COMMUNAUTAIRE :**

Produits	Formats	Mode de vente	Tarif Brut HT
Flash transparent + 300x250	400x400 + 300x250	CPM - cap.1/Vu	80 €
Extra Mega Bannière*	1000x90	CPM	50 €
Pavé*	300x250	CPM	40 €
Mega Bannière*	728x90	CPM	30 €
Supplément : ciblage Thématique (Marques ou Pratique ou	Collection ou Sport ou Technique ou Tuning ou Les clubs)		20%
Supplément : ciblage Marque			10%

**ROTATION GENERALE**

Produits	Formats	Mode de vente	Tarif Brut HT
Flash transparent + 300x250	400x400 + 300x250	CPM - cap.1/Vu	75 €
Extra Mega Bannière*	1000x90	CPM	45 €
Pavé*	300x250	CPM	35 €
Mega Bannière*	728x90	CPM	25 €
Ne Manquez pas	Lien texte	CPM	10 €

**PUBLI-REDACTIONNEL : EXPRESS WAY**

Produits	Formats	Mode de vente	Tarif Brut HT
Express Way Univers Automobile	Station + page dédiée	Forfait semaine	20 000 €
Express Way Univers 2 roues	Station + page dédiée	Forfait mois	14 000 €

**NEWSLETTER**

Produits	Formats	Mode de vente	Tarif Brut HT
Couplage bannière / Pavé	300x250 + 728x90	Cout par envoi	100 €

**Information et majorations**

* Format expand disponible			
** 1 seul format expand disponible			
Majoration format expand			15%
Majoration géotargeting via ciblage IP			20%
Majoration format Vidéo (vidéo non hébergé par la régie)			0%





#### HOME PAGE

Produits	Formats	Mode de vente	Tarif Brut HT
Habillage Premium	300x250 + 728x90 + goutière	Forfait journée	60 000 €
Couplage pavé + Meganière	300x250 & 728x90	Forfait journée	28 000 €
FT Cap. 1/VU + 300x50	400x400 + 300x250	Forfait journée	25 000 €
Pavé	300x250	Forfait journée	16 000 €
FT Cap. 1/VU + 300x50	400x400 + 300x250	Forfait semaine	165 000 €
Pavé	300x250	Forfait semaine	100 000 €

#### RUBRIQUES THEMATIQUES : Voiture / Moto / Loisir / Utilitaire

Produits	Formats	Mode de vente	Tarif Brut HT
<b>Formats publicitaires :</b>			
Flash transparent + 300x250	400x400 + 300x250	CPM - cap.1/Vu	80 €
Pavé*	300x250	CPM	40 €
Mega Bannière*	728x90	CPM	30 €

#### Ciblage :

**Ciblage Catégorie :** CPM Format Pub +15%  
6 Catégories disponibles : Citadine, Moyenne berline, grande berline, 4x4-SUV-Crossover, Break-Monospace, coupé-cabriolet

**Ciblage géolocalisation** CPM Format Pub +20%

#### PUBLI-REDACTIONNEL : EXPRESS WAY

Produits	Formats	Mode de vente	Tarif Brut HT
Express Way Voiture semaine	Station + page dédiée	Forfait semaine	20 000 €
Express Way Moto semaine	Station + page dédiée	Forfait mois	20 000 €
Express Way Loisir semaine	Station + page dédiée	Forfait mois	6 000 €
Express Way Utilitaire semaine	Station + page dédiée	Forfait mois	6 000 €

#### ROTATION GENERALE

Produits	Formats	Mode de vente	Tarif Brut HT
Pavé	300x250	CPM	30 €
Large Bannière	728x90	CPM	20 €
Ne Manquez pas	Lien texte	CPM	8 €

#### Informations & Majoration

\* Expand disponible

Majoration Format Expand 15%



#### HOME PAGE

Produits	Formats	Mode de vente	Tarif Brut HT
Exclusivité home	300x250 & 728x90	Forfait semaine	10 000 €
Pavé	300x250	Forfait semaine	8 000 €

#### ROTATION GENERALE SITE

Produits	Formats	Mode de vente	Tarif Brut HT
Flash transparent ancrage 300x250	400x400 et 300x250	CPM Capping 1 sur le FT	80 €
Pavé*	300x250	CPM	40 €
Large Bannière*	728x90	CPM	30 €

#### Informations & Majoration

\* Format expand disponible

Majoration format expand 15%

TARIFS CARADISIAC PUBLICITE  
PACKS & NETWORK



**Pack Caradisiac + LaCentrale**

Produits	Formats	Mode de vente	Tarif Brut HT
Habillage premium	nc	forfait jour	125 000,00 €
Pavé*	300x250	CPM	30,00 €
Mega bannière*	728x90	CPM	20,00 €
Pavé & Mega bannière	300x250 + 728x90	CPM	25,00 €

**Citadine, Moyenne berline, grande berline, 4x4-SUV-Crossover, Break-Monospace,coupé-cabriolet, utilitaire**

Produits	Formats	Mode de vente	Tarif Brut HT
Pavé*	300x250	CPM	50,00 €
Mega bannière*	728x90	CPM	40,00 €

**Pack 2 roues**

Produits	Formats	Mode de vente	Tarif Brut HT
Pavé*	300x250	CPM	47 €
Mega bannière*	728x90	CPM	37 €
Pavé & Mega bannière	300x250 + 728x90	CPM	42,00 €

**Informations & Majoration**

*Supplément format expand	15%
* Vidéo - pas d'hergément par la régie	0%

## Conditions commerciales Caradisiac Publicité

Valable du 1er janvier au 31 Décembre 2014

### Majorations :

*Applicables sur la base des montants bruts facturés hors taxes avant remises*

Citation double marque	15%
Expand	15%
Capping 2	20%
Ciblage géographique	20%
Ciblage marque	20%
Ciblage Catégorie	15%

### Remises :

#### Remise volume :

Remise accordée par annonceur et par contrat (ou OI) sur la base du montant brut HT

A partir de 10 000 €	5%	A partir de 75 000 €	25%
A partir de 15 000 €	10%	A partir de 100 000 €	30%
A partir de 30 000 €	15%	A partir de 150 000 €	35%
A partir de 50 000 €	20%	A partir de 200 000 €	40%

#### Remise nouvel annonceur : **10%**

S'applique au montant brut HT de tout premier ordre d'achat d'un annonceur du 1er janvier au 31 décembre 2014 sur les sites de commercialisés par Caradisiac Publicité

#### Remise fidélité : **5%**

S'applique au montant brut HT à partir du second ordre d'achat d'un annonceur n'ayant pas investi en 2013 sur les sites de commercialisés par Caradisiac Publicité

#### Remise professionnelle **15%**

Applicable pour les achats via un intermédiaire titulaire d'une attestation de mandat

#### Remise cumul de mandats **5%**

Applicable à l'achat via un mandataire ayant investi pour un minimum de 2 annonceurs distincts du 1er janvier au 31 décembre 2014

#### Montant Minimum

Montant net net HT par ordre d'insertion **2 500 €**

# CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1 ACCEPTATION DES CONDITIONS GENERALES DE VENTE

2 DEFINITIONS

3 FORMATION DU CONTRAT

4 TARIFS

5 REMISE DU MATERIEL PUBLICITAIRE

6 REFUS DE DIFFUSION D'UNE PUBLICITE / ANNULATION DE PUBICITE

7 CONDITIONS DE PAIEMENT

8 RESPONSABILITES DU CLIENT

9 DROITS DE PROPRIETE INTELLECTUELLE

10 LIMITATION DE RESPONSABILITE

11 INFORMATION DU CLIENT / STATISTIQUES

12 MANQUEMENTS CONTRACTUELS

13 INTERPRETATIONS DES PRESENTES – STIPULATIONS GENERALES

14 CONVENTION DE PREUVE

15 ATTRIBUTION DE COMPETENCE ET LOI APPLICABLE

Les Conditions Générales de vente ont pour objet de définir les modalités dans lesquelles la Société CAR&BOAT MEDIA, SAS au capital de 6.265.500 euros, RCS Paris N° 318 771 623, (N° de TVA intracommunautaire : FR 293 187 716 23), ayant son siège social au 22-28, rue Joubert 75009 Paris (ci-après « Caradisiac Publicité ») commercialise à un Annonceur (ci après le « **Client** ») des espaces publicitaires disponibles sur ses sites Internet Lacentrale.fr, Caradisiac.com et Annoncesbateau.com ainsi que sur les sites Internet de ses partenaires.

## 1 ACCEPTATION DES CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Les présentes stipulations constituent un accord contractuel entre le Client et Caradisiac Publicité.

En signant l'Ordre d'insertion, le Client reconnaît remplir les conditions pour bénéficier de la qualité de Client définies ci-après à l'article 2, avoir pris connaissance des présentes CGV, ainsi que du document intitulé « Spécificités techniques » annexé aux présentes, (ci-après ensemble désigné « **Les Documents contractuels** ») et accepter de s'y conformer sans aucune réserve.

Si le Client refuse de se conformer à l'une quelconque des obligations et conditions contenues dans les présentes CGV ou l'un quelconque des Documents contractuels, il est invité à ne pas contracter avec Caradisiac Publicité.

Les présentes CGV pourront être modifiées par Caradisiac Publicité, à tout moment et sans préavis. Le Client est donc invité à consulter régulièrement leur dernière version mise à jour, disponible à tous et accessible en permanence sur la page d'accueil le Site [www.caradisiacpublicite.com](http://www.caradisiacpublicite.com), en cliquant sur le lien hypertexte : « *Conditions générales de vente* ».

Les présentes CGV et les autres Documents contractuels régissent seuls la relation contractuelle entre le Client et Caradisiac Publicité, ci-après désignée comme « **le Contrat** » et prévalent sur tout autre document. Aucune tolérance de Caradisiac Publicité ne pourra être interprétée comme valant renonciation aux droits et obligations résultant des présentes CGV et/ou des autres Documents contractuels.

## 2 DEFINITIONS

Dans les présentes Conditions Générales de Vente, les termes suivants seront employés avec le sens et la portée ci-après définis:

**Client** : Annonceur ou son mandataire dûment habilité en vertu d'un contrat écrit, consistant en une entité dotée de la personnalité juridique et jouissant de la pleine capacité pour contracter avec Caradisiac Publicité conformément aux présentes.

**Insertions ou Publicités** : Tout contenu graphique, visuel, audiovisuel, sonore et/ou écrit, quelle qu'en soit la forme de présentation et de diffusion, et notamment sous forme de bandeaux, logotypes, vidéos, destinés à promouvoir la/les marque(s) et/ou les biens et/ou services de l'Annonceur.

**Impressions** : Affichage d'une publicité sur une page d'un site Internet.

**Ordre d'insertion** : Document contractuel présentant le détail de la diffusion d'une campagne de publicité au sein des espaces publicitaires commercialisés par Caradisiac Publicité, tels que précisé dans ledit document.

## 3 FORMATION DU CONTRAT

**3.1** Le Client envoie une demande de devis à Caradisiac Publicité en vue de la diffusion de Publicités sur les espaces publicitaires commercialisés. Cette demande ne peut pas porter sur un montant inférieur à 2.500 € (deux mille cinq cent euros) Hors Taxes.

Caradisiac Publicité transmet alors au Client une proposition commerciale qui définit les emplacements, formes et modalités de diffusion des Publicités ainsi que les prix y afférents. La proposition commerciale reste valable quinze (15) jours à compter de sa date d'émission. Le Client doit donner son accord à Caradisiac Publicité dans ce délai, par tout moyen écrit permettant d'établir sans équivoque son acquiescement aux conditions proposées.

Sous réserve des disponibilités décrites dans la proposition commerciale, Caradisiac Publicité transmet alors au Client un Ordre d'insertion par courrier électronique. Cet Ordre d'insertion, dûment signé et complété, doit être retourné par le Client par fax au numéro indiqué ou par courrier électronique.

**3.2** La réservation d'espace publicitaire ne sera effective et définitive qu'à la réception par Caradisiac Publicité de l'Ordre d'insertion dûment signé et complété par le Client.

**3.3** Sauf mention écrite et expresse, les propositions commerciales s'entendent sans exclusivité.

**3.4** Les Ordres d'insertion ne seront envoyés à un mandataire ou sous-mandataire de l'Annonceur par Caradisiac Publicité que sous réserve de réception d'une copie du contrat de mandat justifiant de cette qualité.

## **4 TARIFS**

**4.1** Le tarif applicable est celui en vigueur au jour de l'émission de la proposition commerciale par Caradisiac Publicité.

**4.2** En cas de contradiction entre les tarifs mentionnés dans la proposition commerciale et/ou l'Ordre d'insertion et les tarifs figurant dans le barème tarifaire en vigueur, les tarifs figurant dans le barème tarifaire en vigueur prévaudront.

**4.3** Les tarifs en vigueur sont disponibles auprès de Caradisiac Publicité sur simple demande.

**4.4** Les tarifs ne comprennent pas les frais techniques tels que les éventuels frais de création et de réalisation des Insertions. Ceux-ci étant spécifiés expressément dans les Ordres d'insertion.

**4.5** Les conditions tarifaires des propositions dites "promotionnelles" et signalées comme telles, ne sont valables que pour la durée qu'elles précisent.

**4.6** Les tarifs pratiqués par Caradisiac Publicité peuvent être modifiés à tout moment, sans préavis. Ces modifications seront sans incidence sur les Ordres d'insertion en cours et les propositions émises.

## **5 REMISE DU MATERIEL PUBLICITAIRE**

**5.1** Lorsque le Client procède, ou fait procéder par un tiers, à la création et/ou à la réalisation de la Publicité, il s'engage à fournir les éléments constitutifs de celle-ci, ou des tags de redirection actifs, **au moins 3 jours ouvrables avant la date fixée pour la mise en ligne pour une campagne standard et 7 jours ouvrables pour un dispositif intégré (habillages, site dédié, etc.)**.

**5.2** Tous les éléments fournis par le Client doivent impérativement être conformes aux contraintes techniques prévues par le document « Spécificités techniques ».

**5.3** Le non respect des dispositions des articles 5.1 et 5.2 par le Client dégage Caradisiac Publicité de toute responsabilité en cas de non respect de la date de mise en ligne initialement prévue et libère Caradisiac Publicité de son éventuel engagement de livraison de volume sur la période contractuelle.

**5.4** La non-fourniture des créations à diffuser ou des tags de direction ne dégage pas le Client de son obligation de payer le prix convenu dans l'ordre d'insertion.

## **6 REFUS DE DIFFUSION D'UNE PUBLICITE / ANNULATION D'UNE PUBLICITE**

**6.1** Toutes les Publicités doivent être conformes à la législation et à la réglementation en vigueur en France et, notamment, respecter les droits des tiers (droits de propriété intellectuelle, droits de la personnalité, etc.).

Caradisiac Publicité se réserve le droit de refuser, annuler, demander la modification ou retirer toute Publicité qui se révélerait contraire à sa ligne éditoriale, à sa déontologie, à ses intérêts matériels ou moraux, ou aux règles de sa profession, ainsi que toutes celles susceptibles de porter atteinte à l'ordre public, aux bonnes moeurs ou de heurter les convictions morales, culturelles et politiques des internautes, qui contreviendrait aux dispositions légales et réglementaires en vigueur ou aux droits des tiers.

**6.2** En aucun cas, Caradisiac Publicité ne pourra être tenue pour responsable du refus de diffuser une Publicité pour l'une des causes énoncées à l'alinéa précédent, ce refus ne pouvant ouvrir droit à aucune indemnité de quelque nature que ce soit au profit du Client.

**6.3** Si la demande d'annulation d'une Publicité par le Client intervient moins de trois semaines (21 jours calendaires) avant la date de début de la campagne, l'Ordre d'insertion ne peut être annulé et le prix convenu est exigible dans la totalité. Si la demande intervient plus de trois semaines (21 jours calendaires) avant la date de début de la campagne, elle ne pourra être acceptée que moyennant une indemnité égale à 30% du prix convenu.

## **7 CONDITIONS DE PAIEMENT**

**7.1** Le Client est responsable du paiement des Ordres d'insertion qu'il a lui-même passés ou qui ont été passés en son nom et pour son compte.

**7.2** La facturation des prestations fournies par Caradisiac Publicité est établie après réalisation de la campagne en fin de mois sauf mention contraire expresse dans l'Ordre d'insertion.

**7.3** La facture est établie au nom de l'Annonceur et lui est adressée directement, le mandataire éventuel en reçoit un exemplaire.

**7.4 Les factures sont payables à 30 jours calendaires à compter de la date de facture et doivent être réglées par chèque ou virement à l'ordre de :**

### **CAR&BOAT MEDIA**

22-28, rue Joubert 75009 PARIS

Dans tous les cas, Caradisiac Publicité se réserve la possibilité d'effectuer le recouvrement directement auprès de l'Annonceur, si les factures demeurent impayées par le mandataire. Toute somme non payée à l'échéance donnera lieu au paiement, par le Client, de pénalités fixées à trois fois le taux d'intérêt légal. En application de l'article L.441-6 du Code de commerce, ces pénalités sont exigibles de plein droit sur simple demande de Caradisiac Publicité.

**7.5** Caradisiac Publicité se réserve la possibilité de prévoir des conditions de paiement spécifiques. Lorsque le règlement est demandé à la remise de l'Ordre d'insertion, l'exécution par Caradisiac Publicité de ses obligations n'interviendra qu'à l'issue de l'encaissement effectif du règlement.

**7.6** En cas de non recouvrement des factures impayées par voie amiable, le montant de toutes les factures impayées sera augmenté de plein droit de 25% à titre de pénalité forfaitaire en application des articles 1226 et suivants du Code Civil.

### **CAR&BOAT MEDIA**

Département **CARADISIAC PUBLICITE**

22-28 rue Joubert – 75 009 PARIS - France

Société par Actions Simplifiée au capital de 6 265 500 Euros - RCS PARIS 318 771 623

## **8 RESPONSABILITES DU CLIENT**

**8.1** Le Client reconnaît être l'auteur unique et exclusif des Publicités ou, à défaut, détenir l'ensemble des droits nécessaires à leur utilisation, reproduction et diffusion, notamment sur les espaces commercialisés par Caradisiac Publicité.

**8.2** Le Client est responsable du contenu de ses messages publicitaires (texte, logo, photographies, etc.) et certifie que les Publicités ne contreviendront pas à la législation et à la réglementation en vigueur (notamment relative à la publicité, à la concurrence, à la promotion des ventes, à la propriété intellectuelle, à l'utilisation de la langue française, au droit de la personnalité, à la collecte de données personnelles), ni aux droits des tiers (afférent notamment aux droits de propriété intellectuelle sur leurs oeuvres, leurs marques et leurs logiciels), et qu'il ne comporte aucun message diffamatoire ou dommageable à l'égard de tiers.

**8.3** Le Client s'engage à garantir Caradisiac Publicité, ainsi que ses dirigeants et employés de toute demande ou action d'un tiers et d'indemniser Caradisiac Publicité de l'intégralité de tout préjudice qu'elle subirait de ce chef et garantit Caradisiac Publicité contre toute action fondée sur la diffusion de la Publicité.

La garantie porte notamment sur tous dommages et intérêts et/ou sanctions pénales auxquels serait condamnée Caradisiac Publicité et s'étend aux frais de justice éventuels.

**8.4** Les mandataires (régies, agences, etc.) sont responsables conjointement avec leur mandant des Ordres qu'ils transmettent à Caradisiac Publicité.

## **9 DROITS DE PROPRIETE INTELLECTUELLE**

**9.1** Chaque Partie s'engage à respecter l'intégralité des droits de propriété intellectuelle de l'autre Partie, notamment sur ses marques et noms de domaine et s'interdit notamment de susciter toute confusion dans l'esprit du public à quelque fin que ce soit, et par quelque mode que ce soit.

**9.2** Le Client reconnaît être propriétaire des marques, logos, sites et de tout autre signe nécessaires à l'exécution des présentes ou à défaut, déclare avoir toutes les autorisations pour pouvoir librement utiliser les éléments précités au sein des Publicités et en consentir un droit d'usage à Caradisiac Publicité aux fins de reproduction et communication au public *via* les espaces publicitaires commercialisés par cette dernière.

## **10 LIMITATION DE RESPONSABILITE**

**10.1** Caradisiac Publicité fera ses meilleurs efforts pour assurer la diffusion des Publicités sur ses sites Internet ainsi que sur les sites Internet de ses partenaires. Toutefois, le Client reconnaît que les prestations liées à Internet relèvent d'un domaine particulièrement complexe de la technique informatique. Caradisiac Publicité n'offre aucune garantie quant au fonctionnement ininterrompu des sites et/ou à la continuité de la diffusion de la Publicité. Sa responsabilité ne sera pas engagée notamment en cas de retard, de défaillance, d'impossibilité d'accès à ses sites Internet et/ou aux sites Internet édités par ses partenaires pour lesquels Caradisiac Publicité commercialise des espaces publicitaires.

**10.2** Tout retard, suspension ou annulation dans la diffusion de la Publicité du fait notamment de défaillances techniques inhérentes au fonctionnement du réseau Internet, extérieures à Caradisiac Publicité et indépendantes de sa volonté, ne peut motiver un refus de paiement, même partiel, de la part du Client, ni ouvrir droit à une nouvelle insertion aux frais de Caradisiac Publicité ou à une indemnisation, de quelque nature que ce soit, du Client.

**10.3** Tout retard ou, suspension de la diffusion de la Publicité ne pourra, éventuellement, ouvrir droit qu'au seul remboursement ou au non-recouvrement, total ou partiel, du prix de la Publicité.

### **CAR&BOAT MEDIA**

Département **CARADISIAC PUBLICITE**

22-28 rue Joubert – 75 009 PARIS - France

Société par Actions Simplifiée au capital de 6 265 500 Euros - RCS PARIS 318 771 623

**10.4** La responsabilité de Caradisiac Publicité ne saurait être engagée du fait de la création de nouveaux espaces publicitaires, quel qu'en soit l'emplacement, la nature, la forme et les caractéristiques, postérieurement à la signature de l'Ordre d'insertion.

**10.5** De même, la responsabilité de Caradisiac Publicité ne saurait être engagée du fait de la fermeture définitive de ses sites Internet ou des sites Internet de ses partenaires et ce quel qu'en soit le motif. Toutefois, Caradisiac Publicité fera ses meilleurs efforts pour informer l'Annonceur de cette fermeture au moins deux mois avant la date effective de celle-ci.

## **11 INFORMATION DU CLIENT / STATISTIQUES**

**11.1** Caradisiac Publicité informera le Client, par courrier électronique, dès la première mise en ligne de la Publicité.

**11.2** Au cours de la campagne, Caradisiac Publicité s'efforcera de mettre en ligne, à disposition du Client et accessible au moyen d'un mot de passe confidentiel, les statistiques journalières relatives à la Publicité diffusée. Un bilan de campagne sera adressé au Client dans le mois suivant la fin de la diffusion de la Publicité.

**11.3** Le Client reconnaît et accepte que toutes les statistiques établies par Caradisiac Publicité relatives à la diffusion des Publicités font office de données officielles et définitives entre les parties relatives aux performances de Caradisiac Publicités en terme d'Impressions, de clics ou de toute autre unité de mesure utilisée, sur une/des Publicité (s), et que lesdites statistiques prévaudront entre les parties sur toute autre donnée enregistrée par le Client ou un tiers, eu égard à la Publicité en cause. Il appartient au Client de prendre les mesures nécessaires pour pouvoir conserver les statistiques sur un support durable.

## **12 MANQUEMENTS CONTRACTUELS**

**12.1** Le Client ne pourra invoquer un manquement dans l'exécution de l'Ordre d'insertion que si ledit manquement a fait l'objet, en cours de campagne et au plus tard dans les 15 jours calendaires suivants sa date de fin, d'une notification adressée, par lettre recommandée avec accusé de réception, à Caradisiac Publicité. Le Client ne pourra se prévaloir valablement d'une quelconque erreur ou d'un défaut d'exécution de Caradisiac Publicité à l'expiration de ce délai.

**12.2** En cas de non respect par le Client de l'une quelconque des clauses des présentes Conditions Générales de Vente, Caradisiac Publicité se réserve le droit de suspendre ou de résilier de plein droit, sans formalités, l'Ordre d'insertion.

## **13 INTERPRETATION DES PRESENTES – STIPULATIONS GENERALES**

**13.1** Les présentes CGV (en ce compris les Documents contractuels) expriment l'intégralité de l'accord intervenu entre les parties relativement à leur objet.

**13.2** Dans l'hypothèse où l'une quelconque des stipulations du présent Contrat serait déclarée illégale, nulle ou inapplicable par une juridiction ou une autorité de quelque ordre qu'elle soit, la validité des autres stipulations du présent Contrat ne saurait en être affectée.

**13.3** Les titres attribués aux articles, paragraphes, alinéas et annexes du présent Contrat n'y figurent que pour la commodité de sa lecture et ne pourront en aucun cas être invoqués en vue de son interprétation. Sauf indication contraire, toutes les références faites au présent Contrat à des articles, paragraphes, alinéas et annexes constituent des références aux articles, paragraphes, alinéas et annexes du présent Contrat.

**13.4** Le fait que Caradisiac Publicité n'ait pas exigé l'application d'une stipulation quelconque du présent Contrat, que ce soit de façon permanente ou temporaire, ne pourra en aucun cas être considéré comme une renonciation aux droits de Caradisiac Publicité découlant de ladite stipulation.

## **14 CONVENTION DE PREUVE**

Caradisiac Publicité et le Client décident, d'un commun accord, que les systèmes et fichiers informatiques de Caradisiac Publicité feront foi entre eux.

En conséquence, les fichiers et registres informatiques stockés au sein des systèmes informatiques exploités par Caradisiac Publicité ou pour son compte dans des conditions raisonnables de sécurité et de fiabilité, pourront être valablement utilisés et produits comme preuve de l'exécution du Contrat, et plus généralement de tout événement, communication ou relation intervenus entre les Parties à l'occasion de cette exécution.

Ainsi, Caradisiac Publicité pourra valablement produire dans le cadre de toute procédure, aux fins de preuve de tout acte, fait ou omission, les données, fichiers, programmes, enregistrements ou autres éléments, reçus, émis ou conservés au moyen des systèmes informatiques précités, sur tous supports numériques ou analogiques, et s'en prévaloir, sauf erreur manifeste.

## **15 ATTRIBUTION DE JURIDICTION ET LOI APPLICABLE**

Tout litige relatif à la conclusion, la validité, l'interprétation, l'exécution ou la résiliation du Contrat et leurs suites, sera porté devant le Tribunal compétent de Nanterre, même en cas de pluralité défendeurs ou d'appel en garantie, y compris pour les procédures d'urgence, en référé ou sur requête.

La conclusion, la validité, l'interprétation, l'exécution, la résiliation du Contrat et leurs suites éventuelles sont soumises à la loi française.